



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12/09/2022

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt deux, le lundi 12 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 6 septembre, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers présents : 15	Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterios, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.
Nombre de Conseillers représentés : 0	Excusés :
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h15	Pouvoirs :
	Secrétaire : Lucie Rousselet-Jurcevic

MARCHE PUBLIC AIRES DE JEUX ET AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT

CONVOCAATION
LE 06 09 2022

M. le Maire laisse la parole à Alicia Berthier Derose qui explique qu'une consultation a été lancée, fin juin 2022, afin de trouver une entreprise se chargeant de la réalisation de 3 aires de jeux.

AFFICHAGE LE

Seulement 3 entreprises y ont répondu sur 21 dossiers téléchargés par des candidats potentiels. Malheureusement, toutes les offres reçues étaient au-dessus du budget alloué (pour mémoire 82.286,79 € HT).

20 SEP 2022

Cela s'explique notamment par :

- la période de consultation (estivale) ne permettant sans doute pas à toutes les entreprises intéressées de répondre,
- les modalités de consultation (marché non alloti),
- la flambée des prix des matériaux ayant eu lieu depuis plusieurs mois,
- l'intégration des travaux de pose (initialement prévue par nos agents).

Monsieur le Maire propose donc de :

- déclarer le marché sans suite,
- revoir le plan de financement compte tenu des prix des matières premières et des prestations supplémentaires souhaitées,
- **RELANCER LA CONSULTATION SUR UNE PÉRIODE PLUS ADÉQUATE.**

Afin de pouvoir lancer un nouvel appel d'offres, le plan de financement ainsi que les demandes de subventions doivent être ajustés.

Le nouveau plan de financement est donc actualisé comme suit :

Pour information : le montant retenu est le montant de l'offre maximale reçue + 5 % (pour tenir compte d'une augmentation possible des matériaux durant la période de consultation).

Estimatif des postes de dépenses :

Postes des dépenses	Montants HT initiaux	Nouveaux montants HT (marge 5%)	Nouveaux montants TTC (marge 5%)
Jeux	53.526,79 €	123.900,00 €	142.780,00 €
Gros Œuvre	26.510,00 €	46.200,00 €	53.240,00 €
Amt paysager	2.250,00 €	8.400,00 €	9.680,00 €
TOTAL	82.286,79 €	178.500,00 €	205.700,00 €

Plan de financement prévisionnel :

Ressources	Montants prévisionnels initiaux de l'aide en HT	Nouveaux montants prévisionnels initiaux de l'aide en HT
ETAT : DETR (30%)	24.686,04 €	53.550,00 €
Conseil Départemental c@p25 (26%)	21.394,57 €	46.410,00 €
Conseil Régional ENVI	6.000,00 €	/
CAF	13.500,00 €	13.500,00 €
Autre	/	/
TOTAL subventions publiques	65.580,60 €	113.460,00 €
Autofinancement	16.706,19 €	65.040,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	82.286,79 €	178.500,00 €

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'actualisation du plan de financement**
- autorise le Maire à déposer les nouvelles demandes de subventions ci-dessus.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

